



MAIRIE DE BEAUFORT
7 avenue du Général de Gaulle
34210 Beaufort

Tel : 04.68.91.23.35
mairie-beaufort@orange.fr

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 septembre 2024**

PRÉSENTS :

Mesdames : Frédérique CASSAN, Françoise, PEREZ, Christine RODRIGO

Messieurs : Julien BOURREL, Nicolas CHOLET, Eric GAINAGE, Benjamin PEREZ,

PROCURATION :

Anne-Marie GEERTS à Eric GAINAGE

Claude PICHON à Christine RODRIGO

Kévin VELLA à Nicolas CHOLET

ABSENT : Laura GATTI

Modalités de vote : scrutin ordinaire

Président de la séance : Madame Françoise PEREZ

Secrétaire de la séance : Madame Frederique CASSAN.

Ordre du jour	Adopté	Rejeté
Madame le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de rajouter la délibération suivante : 2024-38- Délibération pour recours gracieux sur un trop perçu pour un agent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1-Délibération approbation du procès verbal de la séance du 08/07/2024 - 2024-34 Le conseil Municipal sur le rapport du Maire, approuve le procès verbal de la séance du 08/07/2024 Résultats du vote 10 pour – 0 contre – 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2-Délibération SIAEP – transfert de compétences– 2024-35 Depuis 2021 différentes démarches se sont faites pour pouvoir prévoir le transfert de compétence de l'eau et l'assainissement, maintenant le conseil doit délibéré dans ce sens Résultats du vote 9 pour – 1 contre – 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3-Délibération Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP télécom – orange) - 2024-36 L'occupation du domaine public par les services téléphoniques peuvent donner lieu à des redevances en fonction de la durée de l'occupation, de la valeur et des avantages. Pour en faire la demande, il faut prendre une délibération.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<p>4-Délibération donnant délégation a Madame le maire pour les marchés publics. Reporté à un prochain conseil municipal</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>5-Délibération pour recours gracieux sur un trou perçu pour un agent- 2024-3 Suite à une erreur de logique un agent a été mal gradé et cela a impacté une erreur à son salaire en sa faveur, de se fait le Conseil Municipal doit décider si un recours gracieux peut lui être accordé. Résultats du vote 10 pour – 0 contre – 0 abstention</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>07- Divers et information : -Information sur le basculement du compte administratif et du compte de gestion vers Compte Financier Unique pour janvier 2025. -Revu les conditions de prêt de matériel : un chèque de caution sera demandé. -Information concernant la nouvelle convention scolaire avec la mairie d'Olonzac pour les écoles primaire et maternelle</p>		

Heure de fin : 20.h30
Date d'affichage : 23 septembre 2024
Date de fin de l'affichage : 23 septembre 2024
Date de publication : 23 juillet 2024